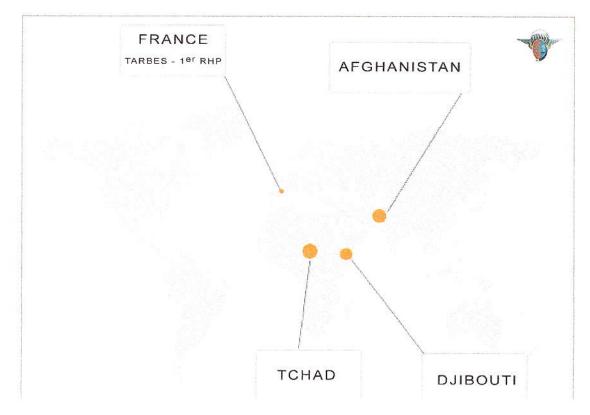
2011: 3 projections majeures

Cette année, le 1^{er} Régiment de hussards parachutistes projettera simultanément en mission à l'étranger plus de 340 militaires.

Dispositif:

- Le 1^{er} escadron sous les ordres du capitaine PATIER et un détachement d'individuels seront projetés de mai à novembre en Afghanistan, soit un total de 55 personnes.
- Le 3^e escadron du capitaine de COINCY, un détachement de l'escadron de commandement et de logistique et l'état major, soit un total de 188 personnes, seront projetés de mai à octobre au Tchad sous les ordres du colonel de MONTGROS.
- Le 2^e escadron (113 personnes) sera projeté de juillet à novembre à Djibouti sous les ordres du capitaine LANCRENON.

La base arrière régimentaire se composera d'environ 350 personnes, sous les ordres du lieutenant-colonel de LA ROCQUE.



Fiches de présentation des pays

<u>Afghanistan</u>

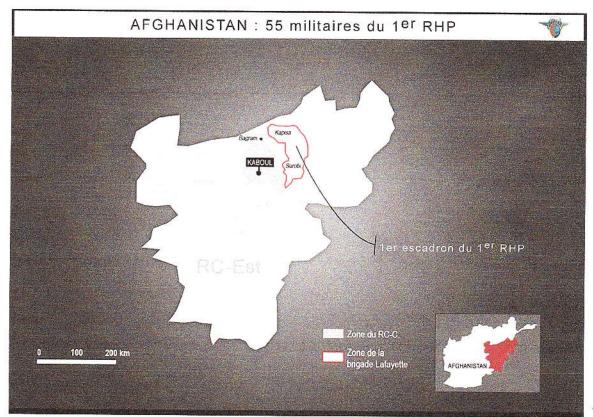
La France intervient en Afghanistan à la demande des autorités afghanes et sous mandat de l'ONU. Elle est engagée dans le cadre d'une opération de l'OTAN aux côtés de 45 nations, parmi lesquelles 25 des 27 pays de l'Union européenne. La France contribue ainsi à restaurer l'Etat de droit et à défendre les droits de l'homme. Environ 3 750 militaires français sont engagés en Afghanistan dans le cadre de l'opération de la Force internationale d'assistance à la sécurité (FIAS) de l'OTAN.

L'engagement de l'OTAN en Afghanistan vise à soutenir les autorités afghanes pour leur permettre de prendre en charge leur propre sécurité, participer à la mise en œuvre d'une approche globale coordonnant les efforts civils et militaires et accroître la coopération régionale.

L'engagement militaire de la France en Afghanistan a pour but de :

- Sécuriser les zones placées sous notre responsabilité pour permettre les opérations de développement, de reconstruction et le déploiement des services de l'Etat ;
- Soutenir la montée en puissance de l'armée nationale afghane pour lui permettre de reprendre à son compte les missions de sécurisation.

Le 1^{er} escadron (2 pelotons AMX 10RC) et le détachement d'individuels du 1^{er} RHP seront projetés en Afghanistan au sein de la Task Force Lafayette IV armée par l'Etat-major de la 11^e Brigade parachutiste.



TCHAD

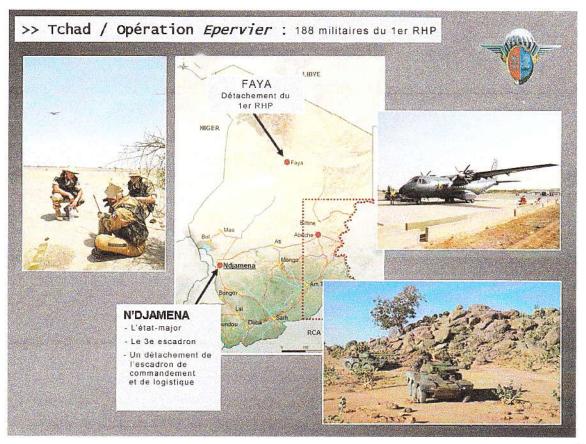
Le dispositif EPERVIER a été mis en place au Tchad en février 1986 afin de contribuer au rétablissement de la paix et au maintien de l'intégralité territoriale du Tchad. Il contribue actuellement à la stabilité du Tchad et de la sous-région.

Les éléments français au Tchad (EFT) de la force EPERVIER (environ 1 000 militaires) assurent deux missions permanentes :

- Ils garantissent la protection des intérêts français, et tout particulièrement la sécurité des ressortissants français résidant au Tchad, conformément à l'accord de coopération technique signé entre la France et le Tchad.
- Ils apportent également un soutien (ravitaillement, carburant, transport, formation) aux Forces Armées et De Sécurité (FADS) tchadiennes.

De plus, sur une base volontaire, les éléments français au Tchad apportent une aide médicale à la population.

Le 1^{er} RHP prendra le commandement du groupement terre du dispositif Epervier qui comprend, outre l'Etat-major, l'escadron de commandement et de logistique et le 3^e escadron (4 pelotons ERC 90), une compagnie du 2^e REP et une batterie du 35^e RAP.



DJIBOUTI

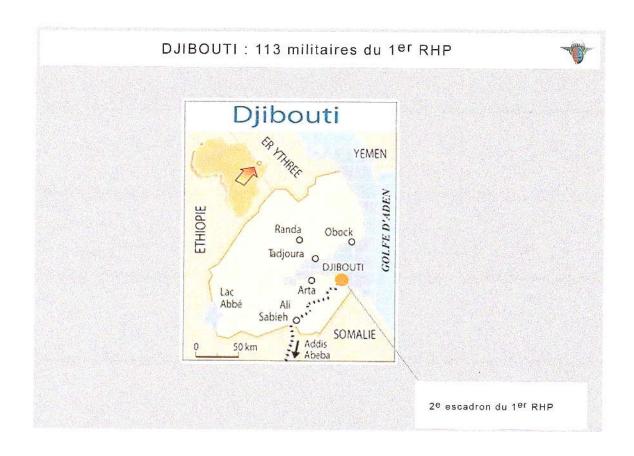
La France est présente à Djibouti dans le cadre du protocole de 1977 fixant les conditions de stationnement des forces françaises.

Les forces françaises à Djibouti (FFDJ) ont pour mission :

- la protection des ressortissants français à Djibouti (plus de 4000),
- d'apporter une aide au profit de l'Etat et des forces armées Djiboutiennes,
- de participer aux efforts pour la stabilité régionale,
- d'animer la coopération régionale en direction des organisations sous-régionales de paix et de sécurité,
- de pouvoir éventuellement projeter les forces pré positionnées dans une mission opérationnelle.

Le général commandant les forces françaises à Djibouti dispose d'un état-major interarmées. Il commande 2 900 militaires appartenant à des unités pré-positionnées et tournantes des trois armées, qui constituent les forces de présence

Le 2^e escadron (4 pelotons AMX 10RC) sera détaché au sein du 5^e Régiment interarmées d'outre-mer.



Modalités de départ en voyage de presse

Les journalistes de la presse locale peuvent bénéficier d'un voyage de presse afin de réaliser un reportage sur les militaires projetés. Pour ce faire, chaque journaliste doit transmettre sa demande au régiment, avoir pris connaissance des modalités de départ et remplir toutes les conditions administratives nécessaires.

Le transport

Les voies aériennes militaires ne sont pas toujours assurées. Le transport peut donc être à la charge de la rédaction.

Visa

Le journaliste doit se procurer de manière autonome son visa.

L'hébergement

Sur place, l'hébergement peut-être à la charge des journalistes notamment durant les transits.

Les équipements

Les équipements sont à la charge des média (casque, gilet pare-balles, protection auditives, lunettes pare-éclats). De plus, le matériel de vie en campagne n'est pas fourni par les unités sur place.

Passeport et carnet de vaccinations doivent impérativement être à jour au moment du départ.

Contacts

Durant la projection de l'officier communication (LTN LAUJAC), d'avril à octobre, toutes les demandes d'information devront être adressées à l'officier supérieur adjoint (CNE FARGE) au 05 62 56 83 02 ou au 06 86 26 96 74.

L'adresse mail 1rhpcom@gmail.com reste activée, tout comme la cellule multimédia joignable au 05 62 56 83 61.